

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

**Procès-verbal des délibérations de la séance régulière du conseil municipal de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 2 novembre 2015 à 20h00 sous la présidence du maire, Monsieur Rolland Camiré.**

Sont également présents, les membres du conseil, Messieurs Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron et Raymond Côté et madame Josiane Perron.

Monsieur Stéphane Robidas est absent et a motivé son absence.  
Madame Julie Brousseau, la directrice générale est aussi présente.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal tel que prévu au point 2 de l'ordre du jour.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée s'est ouverte à 20h04.

**2015-11-183 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Constatation de régularité et de quorum**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour \***
- 4. Discours du Maire**
- 5. Approbation des procès-verbaux**
  - 5.1. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 5 octobre 2015 \*
  - 5.2. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 oct 2015 \*
- 6. 1ere période de question du public**
- 7. Correspondance \***
  - 7.1. MAMOT Proportion médiane et facteur comparatif 2016
  - 7.2. Hydro-Québec Installation Compteur de nouvelle génération - Hôtel de Ville
  - 7.3. BAPE Projet d'installation d'une turbine-alternateur – Séance d'information
  - 7.4. Groupe SM Installation d'une turbine-alternateur 18 MW à l'usine DOMTAR
- 8. Finance**
  - 8.1. Autorisation des comptes \*
  - 8.2. Dépôt des États comparatifs au 30 septembre 2015 \*
- 9. Règlementation**
  - 9.1. Règlement 2015-3 modifiant le règlement de zonage \*
- 10. Administration**
  - 10.1. Calendrier des séances du conseil 2016 \*
- 11. Loisirs**
- 12. Urbanisme**
  - 12.1. Rapport du mois d'Octobre de l'Officière en bâtiment, environnement et agraire
  - 12.2. Dossier Cours d'eau St-Gabriel \*
  - 12.3. Achat d'un logiciel de correction \*
- 13. Voirie**
  - 13.1. Contrat entretien d'hiver \*
  - 13.2. Contrat Virée de Stoke \*
  - 13.3. Acceptation finale du camion 10 roues Western Star \*
  - 13.4. Ville de Windsor – Facture suite à branchement sans demande de permis \*
  - 13.5. Remplacer d'un poteau BELL \*
  - 13.6. Demande d'appui et de suivi à la Députée – Rang 10 \*
- 14. Affaires nouvelles et suivi**
  - 14.1. Passifs reliés aux sites contaminés \*
  - 14.2. Réparation du gazebo du parc floral \*
  - 14.3. Réparations aux bornes sèches de Val-Joli \*
  - 14.4. Plans de mise en œuvre - Schéma de couverture incendie \*
  - 14.5. Appui à l'aménagement d'un point de service pour les familles à Windsor – Les arbrisseaux \*
  - 14.6. Opération Nez Rouge Région du Val-Saint-François \*
  - 14.7. Demande de commandite 39e Édition du Tournoi National Bantam Windsor \*
  - 14.8. Entente de service 5 ans – Société protectrice des animaux de l'Estrie \*
- 15. Rapport des Comités**

- 15.1. Régie Incendie
- 15.2. Loisirs
- 15.3. Environnement
- 15.4. Trans-Appel
- 15.5. Urbanisme
- 15.6. Mairie

- 16. 2e période de question du public
- 17. Levée de l'assemblée

## **DISCOURS DU MAIRE**

Monsieur le maire fait la lecture de son discours rédigé en vertu du Code municipal. Une distribution sera faite par le journal Les Nouvelles de Val-Joli de novembre 2015.

### **2015-11-184 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 OCTOBRE 2015**

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 5 octobre 2015 soit adopté tel que présenté.

### **2015-11-185 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2015**

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 octobre 2015 soit adopté tel que présenté.

## **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Plusieurs citoyens étaient présents et certains ont discutés des points suivants :

M. Laurent Tremblay

- Question concernant le service des incendies et l'annexion de St-François-Xavier-de-Brompton

M. Mario St-Pierre

- Toujours au sujet des pompiers, est-ce que l'annexion modifiera le pourcentage de chaque municipalité dans la division de la facture.

M. Laurent Tremblay

- Retour sur le parc de l'Énergie et le fait de ne pas permettre que passe la nouvelle ligne électrique tant le dossier n'est pas réglé.
- Taxation des pylonnes électriques

## **CORRESPONDANCE**

La correspondance a été déposée à la table du conseil et étudiée par les membres du conseil qui ont demandé les suivis nécessaires.

Le dépôt de la correspondance aux archives tel que souhaité par le conseil est proposé par le conseiller Sylvain Côté.

## 2015-11-186 ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Attendu que la directrice générale a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsable de leurs vérifications;

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron et appuyée par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membre du conseil soient acceptés et/ou payés tel que suivant.

### SALAIRES

Les chèques de salaires pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2015 représentent un total brut de 11 675,10\$.

### INCOMPRESSIBLES DU MOIS D'OCTOBRE 2015

#### Chèques émis ( du 7 octobre 2015 au 31 octobre 2015 )

#### Sommaire par Date

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201500526 (C)			2015-10-08	4	Bell Canada	175,41 \$
201500527 (C)			2015-10-08	28	HYDRO-QUEBEC	115,72 \$
201500532 (C)			2015-10-08	28	HYDRO-QUEBEC	609,38 \$
201500533 (C)			2015-10-08	28	HYDRO-QUEBEC	84,65 \$
201500534 (C)			2015-10-16	964	TELUS	93,82 \$
201500535 (I)	5113		2015-10-22	115	SOCIETE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE	533,70 \$
201500536 (C)			2015-10-22	723	AXION	91,87 \$
201500537 (I)	5112		2015-10-22	789	LA COOP FÉDÉRÉE DIVISION PÉTROLES	1 401,38 \$
201500538 (I)	5113		2015-10-22	789	LA COOP FÉDÉRÉE DIVISION PÉTROLES	135,99 \$

#### Total des chèques émis

3 241,92 \$

### COMPTES À PAYER EN DATE DU 2 NOVEMBRE 2015

#### Chèques émis ( du 3 novembre 2015 au 3 novembre 2015 )

#### Sommaire par Date

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201500539 (I)	5115		2015-11-03	14	COOP DES CANTONS	12,63 \$
201500540 (I)	5116		2015-11-03	32	INFOTECH DEVELOPPEMENT	433,78 \$
201500541 (I)	5117		2015-11-03	35	LOCATION WINDSOR INC.	37,25 \$
201500542 (I)	5118		2015-11-03	40	MONTY SYLVESTRE, Cons. Juridiq. Inc	245,59 \$
201500543 (I)	5119		2015-11-03	41	MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	1 287,50 \$
201500544 (I)	5120		2015-11-03	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	18,93 \$
201500545 (I)	5121		2015-11-03	62	VILLE DE WINDSOR	27 177,29 \$
201500546 (I)	5122		2015-11-03	70	PETITE CAISSE	25,65 \$
201500547 (I)	5123		2015-11-03	78	SINTRA INC	708,04 \$
201500548 (I)	5124		2015-11-03	82	SLIC	385,11 \$
201500549 (I)	5125		2015-11-03	109	LIGNES ELECTRIQUES F.J.S. INC	311,75 \$
201500550 (I)	5126		2015-11-03	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC	477,05 \$
201500551 (I)	5127		2015-11-03	321	J.U. HOULE LTEE	38,38 \$
201500553 (I)	5129		2015-11-03	473	FRANK LOGAN & FILS INC.	453,58 \$
201500554 (I)	5130		2015-11-03	477	FREDETTE NOVA	50,00 \$
201500555 (I)	5131		2015-11-03	611	LETRAGE WINDSOR	275,94 \$
201500557 (I)	5133		2015-11-03	678	SANI ESTRIE INC	8 904,94 \$
201500558 (I)	5134		2015-11-03	738	OPÉRATION NEZ ROUGE	125,00 \$
201500559 (I)	5135		2015-11-03	768	G.G. LAROCHE EXCAVATION	1 103,76 \$
201500560 (I)	5136		2015-11-03	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	220,05 \$
201500561 (I)	5137		2015-11-03	794	TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL	461,77 \$
201500562 (I)	5138		2015-11-03	889	PLANTATION STEPHAN PERREAULT	66,60 \$
201500563 (I)	5139		2015-11-03	894	PITNEY BOWES	229,95 \$
201500564 (I)	5140		2015-11-03	899	TREMBLAY JEAN-LUC	50,00 \$
201500565 (I)	5141		2015-11-03	929	Atelier Lavoie 9246-2720 QUEBEC IN	171,41 \$

201500566 (I)	5142	2015-11-03	990	BROUSSEAU, JULIE	61,87 \$
201500567 (I)	5143	2015-11-03	1004	DISTRIBUTION JPG	23,48 \$
201500568 (I)	5144	2015-11-03	1032	PARR Marie-Eve	143,98 \$
201500569 (I)	5145	2015-11-03	1070	SANIKURE	118,83 \$
201500570 (I)	5146	2015-11-03	1072	LAPLANTE Philippe	50,00 \$
201500571 (I)	5147	2015-11-03	1084	WSP CANADA INC.	1 192,87 \$
201500572 (I)	5148	2015-11-03	1099	SCROSATI Yannik	288,75 \$
201500573 (I)	5149	2015-11-03	1111	Tardif Diesel Inc.	212 334,68 \$
201500574 (I)	5150	2015-11-03	1117	Les Entreprises D.J.R.B. SENC	740,44 \$
201500575 (I)	5151	2015-11-03	1118	PNEUS METRO INC.	4 293,17 \$
201500578 (I)	5152	2015-11-03	78	SINTRA INC	270,80 \$
201500579 (I)	5153	2015-11-03	1109	Les équip.de bureau BOB POULIOT Inc	143,27 \$
<b>Total des chèques émis</b>					<b>262 934,09 \$</b>

### **DÉPÔT SEMESTRIEL DES ÉTATS COMPARATIFS DU 1ER JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2015**

La directrice générale/secrétaire-trésorière procède au dépôt semestriel des États comparatifs du 1er janvier au 30 septembre 2015.

#### **2015-11-187 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2015-3 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2004-6 DE LA MUNICIPALITÉ.**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

**ATTENDU QUE** pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** la municipalité n'a reçu aucune demande valide en vue d'un scrutin référendaire, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'adopter le règlement numéro 2015-3, conformément aux dispositions de l'article 135 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

#### **2015-11-188 ADOPTION DU CALENDRIER 2016 DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents d'adopter le calendrier des séances du conseil 2016 tel que présenté:

Ces réunions ont lieu à l'Hôtel de Ville de Val-Joli au 500, Route 249, Val-Joli (Qc) J1S 0E8 à 20h00.

- Lundi, le 11 janvier
- Lundi, le 1er février
- Lundi, le 7 mars
- Lundi, le 4 avril
- Lundi, le 2 mai
- Lundi, le 6 juin
- Lundi, le 4 juillet
- Lundi, le 1er août
- Mardi, le 6 septembre**
- Lundi, le 3 octobre
- Lundi, le 7 novembre
- Lundi, le 5 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la Loi qui régit la municipalité.

## **RAPPORT DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENTS, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE**

La directrice générale résume le compte-rendu de l'inspectrice en bâtiment et environnement pour le mois de septembre 2015.

Les membres du conseil discutent brièvement des demandes présentées par l'inspectrice dans son rapport mensuel.

	2014	2015
Nombre de permis pour Oct	8	9
Valeur	104 000 \$	29 210\$
Nouvelle construction de maison	0	0

### **2015-11-189 DOSSIER COURS D'EAU ST-GABRIEL**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli travaille en étroite collaboration avec la MRC du Val-Saint-François, la Ville de Windsor, la firme AVIZO Experts-Conseils et l'usine Baultar afin d'améliorer une problématique de débordement du cours d'eau situé à l'arrière de l'usine Baultar depuis septembre 2013;

**ATTENDU QUE** la révision de l'étude hydraulique ne tient pas compte de certains facteurs de rétention et de contrôle de l'eau naturellement présents sur le terrain;

**ATTENDU QUE** la MRC demande à connaître le résultat de l'ajout du calcul de ces facteurs sur l'étude hydraulique de la firme d'ingénierie;

**ATTENDU QUE** l'ajustement de l'étude est évalué entre 2500\$ et 3000\$ et que la facture serait transmise en parts égales à la Municipalité de Val-Joli et la Ville de Windsor;

**ATTENDU QUE** les résultats de cet ajustement à l'étude permettraient de préciser les travaux à effectuer afin de régulariser la situation;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté et appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents :

D'aviser la MRC de l'accord de la Municipalité d'assumer à parts égales, une dernière facture liées à l'étude du cours d'eau du secteur St-Gabriel;

DE demander à ce que la facture additionnelle reliés à un ajustement de l'étude hydraulique demandée par le Comité exécutif de la MRC du Val-Saint-François, soit divisée en parts égales entre la Municipalité de Val-Joli, la Ville de Windsor et le Fond cours d'eau de la MRC;

DE demander à la firme d'ingénierie de recevoir les résultats au plus tard dans la première semaine de décembre 2015;

#### **2015-11-190 ACHAT D'UN LOGICIEL DE CORRECTION**

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents De faire l'achat d'un logiciel de correction pour les besoins du bureau.

#### **2015-11-191 CONTRAT ENTRETIEN D'HIVER**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli a vérifié auprès des entrepreneurs qui avaient fait le travail l'année précédente s'ils étaient intéressés à reprendre le contrat pour la saison 2015-2016 aux mêmes conditions;

**ATTENDU QUE** les entrepreneurs ont accepté de renouveler le contrat aux mêmes conditions;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents

D'octroyer le contrat pour l'entretien d'hiver 2015-2016 de la station de pompage de la Route 143 à monsieur Denis Vigneault pour 385\$ plus taxes, payable en trois versements égaux en janvier, mars et mai 2016.

D'octroyer le contrat pour l'entretien d'hiver 2015-2016 de la réserve d'eau sur le chemin Goshen à Excavation et Remorquage Marcotte (9207-1547 QUÉBEC Inc.) pour 550\$ plus taxes, payable en trois versements égaux en janvier, mars et mai 2016.

D'octroyer le contrat pour l'entretien d'hiver 2015-2016 du chemin Laplante à monsieur Richard Maurice pour 826\$ plus taxes, payable en trois versements égaux en janvier, mars et mai 2016.

La directrice générale est par la présente autorisée à signer le contrat avec monsieur Denis Vigneault pour la saison 2015-2016.

**2015-11-192    **CONTRAT DE LA VIRÉE DE STOKE****

**ATTENDU QUE**    la Municipalité de Val-Joli a signé une entente en 2002 avec Monsieur Serge Loiselle afin d'utiliser l'entrée de son terrain comme point de tournage pour les camions de voirie pendant l'entretien d'hiver;

**ATTENDU QUE**    cette entente est renouvelable annuellement, au montant de 50\$, payable en octobre;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents d'entériner le paiement pour la période 2015-2016.

**2015-11-193    **ACCEPTATION FINALE DU CAMION 10 ROUES WESTERN STAR****

**ATTENDU QUE**    la conformité du camion a été vérifiée et qu'elle respecte le devis de construction;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'accepter le camion Western Star puisqu'il répond en tout point au devis de construction et de faire le paiement final de 212 334\$ à Tardif Diesel.

**2015-11-194    **VILLE DE WINDSOR – FACTURE SUITE À UN BRANCHEMENT SANS DEMANDE DE PERMIS****

**ATTENDU QUE**    la Ville de Windsor nous a facturé pour des services de nettoyage de réseau pluvial suite à une situation de pluvial bouché;

**ATTENDU QUE**    la situation a été créée par un branchement sans demande de permis à la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents que soit envoyé une facture aux citoyens concernés.

**2015-11-195    **REPLACEMENT D'UN POTEAU BELL****

**ATTENDU QUE**    la municipalité a reçu une demande de BELL Canada pour déplacer un poteau près du 600, Goshen;

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyé par le conseiller Gilles Perron et résolu à la majorité des conseillers présents que autorisé le déplacement d'un poteau demandé par Bell Canada sur le chemin Goshen.

**2015-11-196      DEMANDE D’APPUI ET DE SUIVI À LA DÉPUTÉE PROVINCIAL – RG 10**

**ATTENDU QUE**      la municipalité a fait des démarches et des demandes dans le cadre des programmes de subvention :

- Programme de soutien aux installations sportives & récréatives Phase III
- Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local du Programme de réhabilitation du réseau routier local

**ATTENDU QUE**      la municipalité a joint les responsables de chacun des programmes respectifs et a eu comme réponse que le dossier avait été reçu mais pas encore analysé et que la municipalité ne recevrait probablement pas de réponse officielle avant l’adoption du budget 2016;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents de demander à la Députée Karine Vallières d’appuyer la municipalité dans ses tentatives de subventions et de lui demander de nous aider à obtenir un suivi de nos demandes de subventions dans le cadre de ces 2 programmes.

**2015-11-197      PASSIFS RELIÉS AUX SITES CONTAMINÉS**

**ATTENDU QUE**      le Ministère des affaires municipales, des régions et de l’occupation du territoire informait les municipalités en novembre 2013 du nouveau chapitre *SP 3260 – Passif au titre des sites contaminés* du Manuel de comptabilité pour le secteur public;

**ATTENDU QUE**      la municipalité est propriétaire de 6 terrains qui sont tous utilisés par la municipalité :

- Halte Titus    Route 143
- Hôtel de Ville    500, Route 249
- Parc des essences nobles     Rang 12
- Station de pompage    Rang 10
- Parc des loisirs     533, Rang 10
- Parc des plantes indigènes     Route 249

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents de faire inscrire aux états financiers 2015, que la municipalité de Val-Joli n’a aucun passif en ce qui a trait aux sites contaminés.

**2015-11-198      RÉPARATION DU GAZEBO DU PARC FLORAL**

**ATTENDU QUE**      le gazebo du parc floral est en mauvais état et nécessite une nouvelle toiture;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents que soit autorisation sa réfection avant l’hiver pour un montant de 2000\$.



## RÉPARATIONS AUX BORNES SÈCHES DE VAL-JOLI

Ce point sera ajouté à la liste de tâches pour les étudiants durant la période estivale 2016.

### 2015-11-199 **RÉSOLUTION D'ADOPTION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 8 de la *Loi sur la sécurité incendie*, « les autorités régionales, à savoir les municipalités régionales de comté doivent, en liaisons avec les municipalités locales qui en font partie, et en conformité avec les orientations déterminées par le ministre, établir un schéma de couverture de risques fixant, pour tout leur territoire, des objectifs de protection contre les incendies et les actions requises pour les atteindre »;

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 29 de la *Loi sur la sécurité incendie*, « le schéma doit, en outre, être révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur ou de sa dernière attestation de conformité »;

**ATTENDU QUE** le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Val-Saint-François est entré en vigueur le 6 octobre 2007;

**ATTENDU QUE** depuis le 15 septembre 2014, la MRC du Val-Saint-François, en collaboration avec monsieur Mathieu Rouleau, consultant, et les directeurs des services incendie desservant le territoire, ont élaboré un projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé;

**ATTENDU QUE** ce projet de schéma contient un plan de mise en œuvre devant être adopté par chacune des municipalités de la MRC;

**ATTENDU QUE** le plan de mise en œuvre intégré au schéma précise les actions en lien avec les objectifs et les orientations ministérielles et comprenant les actions suivantes :

- Les activités régionales;
- Les activités de prévention;
- L'organisation des Services de sécurité incendie;
- L'alimentation en eau;
- Les communications;
- L'autoprotection et;
- Les autres organismes voués à la sécurité du public.

**ATTENDU QUE** les membres du conseil municipal de la municipalité de Val-Joli ont pris connaissance du plan de mise en œuvre et se déclare en accord avec son contenu;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité de Val-Joli adopte le plan de mise en œuvre contenu au schéma de couverture de risques en sécurité incendie, le tout en conformité avec l'article 16 de la *Loi sur la sécurité incendie*.

**2015-11-200    APPUI À L'AMÉNAGEMENT D'UN POINT DE SERVICE POUR LES FAMILLES À WINDSOR – LES ARBRISSEAUX**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une demande d'appui à l'aménagement d'un point de service pour les familles à Windsor;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'appuyer la Maison de la Famille Les Arbrisseaux dans leur projet de relocalisation du point de service de Windsor dans le but de recréer un lieu de rencontre, d'échange et d'intervention auprès des familles avec un point de service situé sur la rue St-Georges afin de permettre une plus grande accessibilité aux familles dans le besoin.

**2015-11-201    OPÉRATION NEZ ROUGE RÉGION DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli a reçu une demande de commandite pour les services d'Opération Nez Rouge pour la période des Fêtes 2015;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents de donner 100\$ à Opération Nez rouge pour les services de raccompagnement de Noël 2015.

**2015-11-202    DEMANDE DE COMMANDITE 39<sup>e</sup> ÉDITION DU TOURNOI NATIONAL BANTAM WINDSOR**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli a reçu une demande de commandite pour la 39<sup>e</sup> Édition du tournoi national Bantam de Windsor;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents de donner 100\$ à la 39<sup>e</sup> Édition du tournoi national Bantam de Windsor.

**ENTENTE DE SERVICE 5 ANS – SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE L'ESTRIE**

Ce point est reporté à la séance de décembre.

**RAPPORT DES COMITÉS**

Les conseillers et le maire font un résumé des points importants de chacun des comités de la municipalité.

1. Régie Incendie
2. Loisirs
3. Environnement
4. Trans-Appel

5. Urbanisme
6. Mairie

## **2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des questions et commentaires sont soulevés concernant les points suivants :

Mario St-Pierre

- Suggestion de voir à refaire faire des affiches à l'entrée de la Municipalité parce qu'elles sont abimées
- Demande à connaître les articles de Loi qui oblige un citoyen à payer les taxes liées à un règlement d'emprunt s'il est dans le secteur.

Michel Maurice

- Poses des questions au sujet des fausses alarmes aux services incendie de la région de Windsor
- Question concernant les cours d'eau

Laurent Tremblay

- Question au sujet du point abordé lors de l'adoption du règlement 2015-3 sur la mention de définition des Vents dominants
- Discussion sur l'allègement du schéma de couverture incendie
- Questions au sujet du PGMR et des orientations municipales

Jean-François Larochelle

- Question concernant de la Fête de la famille
- Question au sujet du prolongement d'aqueduc

## **2015-11-203 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly

De lever cette séance à 21h33.

La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi, le 7 décembre 2015 à 20h00.

Proposition adoptée

Rolland Camiré  
Maire

Julie Brousseau  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

### **RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉOLUTIONS**

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalent à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Signé à Val-Joli en date du 4 novembre 2015

Rolland Camiré, maire

